



Recensement des tradipraticiens, Madagascar

Sur le quartier de Manongalaza à Diego-Suarez, 81 tradipraticiens ont pu être recensés et enquêtés, voici les résultats :

- 41% déclare avoir comme profession principale le métier de tradipraticien ;
- 80% de leur connaissance est un don qu'ils ont reçu ;
- 91% utilise des plantes médicinales dans leur pratique ;
- Seulement 5% sont inscrit à l'Association Nationale des Tradipraticiens de Madagascar, la majorité (87%) ne connaissant pas cette association ;
- 83% des tradipraticiens sont intéressés par une formation sur les plantes médicinales avec Jardins du Monde ;
- 81% ont pour spécialité la massothérapie, 42% les rituels traditionnels malgache, et 23% les accouchements traditionnels.

Les problématiques prises en charge par les tradipraticiens sont diverses et variées: fracture, entorse, foulure, stérilité, maladies métaboliques, gynécologiques, infectieuses, accouchement, et autres. 77% sont liés surtout à des problématiques culturelles (empoisonnement, possession, tabous, bénédictions...).

Les pratiques thérapeutiques concernent essentiellement le massage, l'utilisation de plantes médicinales, puis les rituels malgaches, pour lesquels les principaux intrants sont des plantes médicinales et des huiles végétales.

Etape suivante: former les 61 tradipraticiens intéressés à une utilisation sécurisée des plantes médicinales et renforcer leurs connaissances.



KLORANE
BOTANICAL
FOUNDATION

Quel est l'importance du rôle des tradipraticiens à Madagascar ?

Selon l'OMS, le tradipraticien est celui qui est « reconnu par la collectivité dans laquelle il vit comme compétent pour dispenser des soins de santé grâce à l'emploi de substances végétales, animales ou minérales et d'autres méthodes basées aussi bien sur le fondement socioculturel et religieux que sur les connaissances, comportements et croyances liés au bien-être physique, mental et social, ainsi qu'à l'étiologie des maladies prévalant dans la communauté ».

« La médecine traditionnelle, étant inculquée dans la culture malagasy, a été jusqu'à l'époque de Ranavalona II (1829 – 1883), le seul système de soins de santé. Elle a été fragilisée par la création des hôpitaux à Madagascar. Si cette médecine est parvenue à résister à des vicissitudes avec succès, la raison en est probablement le contexte culturel au sein duquel elle se trouvait. Dans cette culture, les maladies sont considérées comme des phénomènes naturels : elles sont causées soit par la violation de tabou, soit par la haine, soit par la colère des esprits. Les Malagasy considéraient que les maladies et la mort correspondent à des punitions divines pour des infractions à des interdits religieux, pour des fautes envers la morale, pour la négligence du culte des ancêtres toujours présents parmi eux. Ce qui témoigne des intérêts à régler la pratique de la médecine traditionnelle afin de pourvoir à son avancement à travers un encadrement juridique. »

Andrianjaka Zoarinalisoa Rafidisaona - L'effectivité de l'encadrement juridique de la médecine traditionnelle à Madagascar

L'exercice de la profession de Tradipraticien de Santé à Madagascar est encadré par le Ministère de la Santé Publique depuis 2016 (décret 2016-0122). Le tradipraticien doit adhérer à l'Association Nationale des Tradipraticiens de Madagascar (ANTM).

« L'encadrement du travail des praticiens adhérents, comme le préconisent les textes de lois doit se faire régulièrement par la rédaction de rapports d'activités mensuels. Les tradipraticiens doivent y préciser la date, leur association d'appartenance, le type de maladies traitées, les remèdes utilisés et le nombre de patients soignés. Envoyés au centre de santé duquel ces praticiens recensés dépendent, ces rapports permettent aux médecins qui les contrôlent d'exercer un suivi de leurs activités thérapeutiques. » (cairn-info).



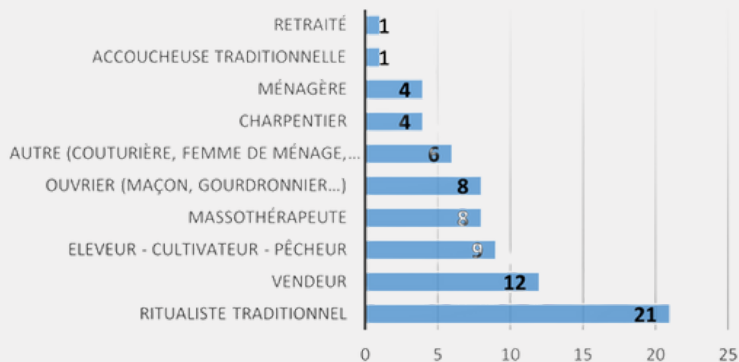
Résultat du recensement des tradipraticiens Quartier Manongalaza – Antsiranana

AGE

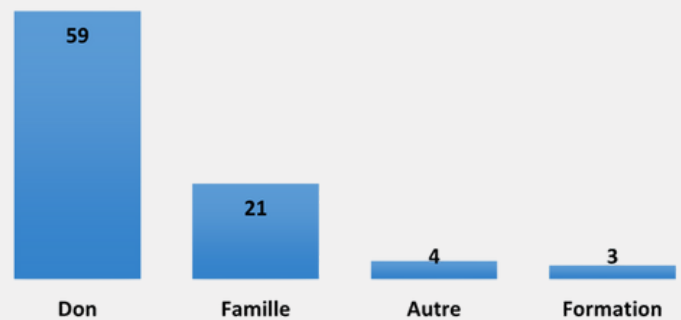
Nombre de tradipraticiens recensés	81
<i>dont ne souhaitant répondre à l'enquête</i>	7
Nombre d'enquêtés	74
<i>dont hommes</i>	34
<i>dont femmes</i>	40

le plus jeune	23
le plus âgé	77
Non communiqué	10
moyenne d'âge	49

Déclare comme profession

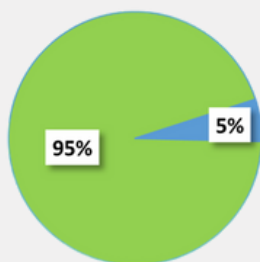


Origine de la pratique



41% déclare être tradipraticien de profession principale
80% est un don reçu

Inscrit à l'Association Nationale des Tradipraticiens de Madagascar (ANTM)



Raison de la non adhésion à l'ANTM



87% ne connaissent pas l'ANTM

ENQUÊTES ET RECENSEMENT RÉALISÉS ENTRE FÉVRIER ET MARS
2025.

EN PARTENARIAT AVEC

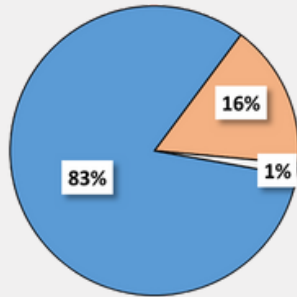


KLORANE
BOTANICAL
FOUNDATION

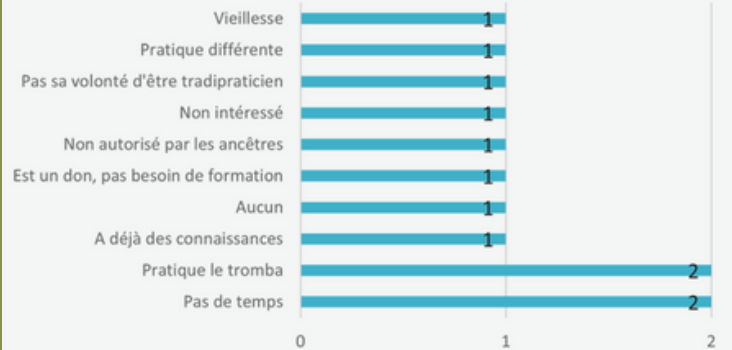
FONDATION D'ENTREPRISE POUR LA PROTECTION
ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE VÉGÉTAL

Résultat du recensement des tradipraticiens Quartier Manongalaza – Antsiranana

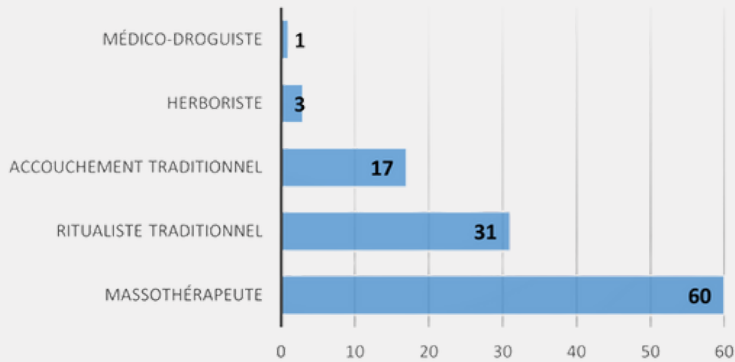
Intéressé par une formation en plantes médicinales



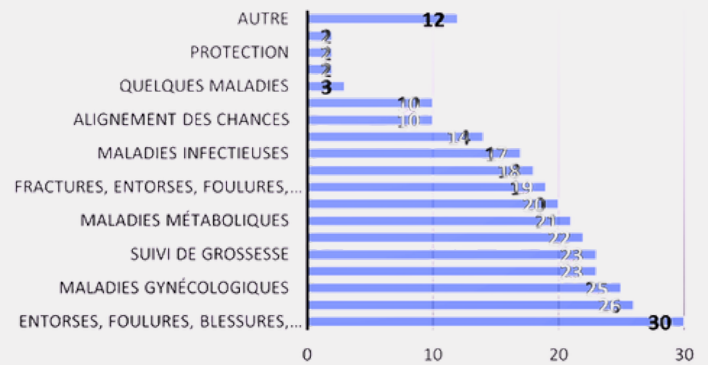
Raison du non intérêt pour la formation



Spécialité en tant que tradipraticien

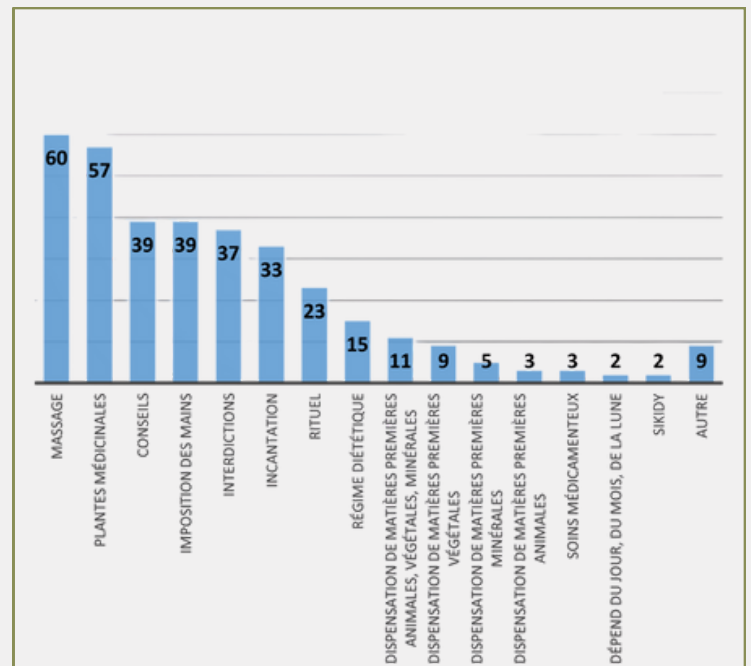
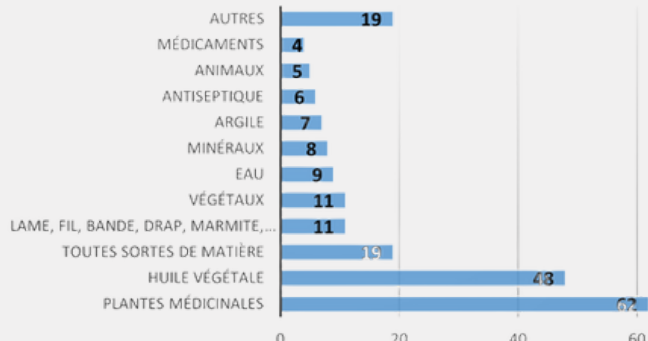


Quelles prises en charge



81% sont massothérapeutes en premier et 41% ritualistes traditionnels

Intrants matières premières utilisés



KLORANE
BOTANICAL
FOUNDATION

FONDATION D'ENTREPRISE POUR LA PROTECTION
ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE VÉGÉTAL